



DEVENEZ ASSESSEUR DE BUREAU DE VOTE

fiche de renseignements

**Les assesseurs doivent obligatoirement être inscrits sur
les listes électorales de la commune**

(document à retourner à la mairie d'Elne par mail à

josianepous@villeelne.com ou elections@ville-elne.com

Nom :

Nom de naissance :

Prénom(s):

Date de naissance :

Adresse :

Adresse mail :

n° téléphone fixe :

n° téléphone portable (obligatoire) :

désire être assesseur de bureau de vote pour les élections DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

(1er tour) 20 juin

la journée entière le matin l'après-midi Dépouillement (à partir de 18h)

(second tour) 27 juin

la journée entière le matin l'après-midi Dépouillement (à partir de 18h)

La vaccination des membres des bureaux de vote est vivement recommandée mais n'est pas obligatoire. Il vous est possible de prendre RDV pour être vacciné soit en vous inscrivant à l'accueil de l'espace socio-culturel au 04 .68. 37. 22. 87. pour le centre de vaccination éphémère du 18 mai sur Elne soit en prenant RDV sur le site doctolib. Une attestation vous sera délivrée par la mairie à cet effet. Les personnes qui n'auront pas réussi à prendre RDV, un dispositif spécifique sera mis en place afin qu'ils puissent bénéficier de créneaux de vaccination les 5 et 6 juin. Pour en bénéficier il convient d'en informer le service élections de la Mairie avant le lundi 21 mai. Il est recommandé pour les membres de bureau non vaccinés de fournir un test RT-PCR, antigénique ou autotest de moins de 48h.